



Commune de ROUMOULES  
Compte-rendu sommaire  
de la Séance du Conseil Municipal  
du 28 AVRIL 2022 (18h30)

Convocation et affichage 21 avril 2022

Présents : M. MEGIS Gilles, M. COCUAUD Alain, M. BLANC Jean, Mme CHAILLAN Delphine, M. CIGLIANO Fabien, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. MANUEL Laurent, M. NESTERCZUK Dany, Mme PEY Catherine, M ROY Alain Patrick.

Absent excusé : M. AMBROSI Robert, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, Mme PIERRE-JEAN Ingrid

M. AMBROSI Robert a donné pouvoir à M. MEGIS Gilles.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme DEAUZE Marie-Christine

*Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour, et propose de rajouter :*

- *Convention SDE04 : renforcement poste Roumoules 400V.*
- *Convention avec SDE04 : Travaux enfouissement réseau de télécommunication Quartier Campagne, Rue des Oliviers*
- *Parcelle ZC 105*

*Les conseillers l'acceptent.*

- **Adoption du compte rendu** de la séance du 31 mars 2022, à l'unanimité.
- **DPU non exercé** : vente Consorts ROBION/SOULAN Olivier (parcelles F 35 et F521) ;
- **N° 2022 - 024 – Remboursement sinistre radar pédagogique Rue de la Garenne** : Suite au sinistre du 27/01/2022 par les autocars Sumian sur le radar pédagogique, situé Rue de la Garenne, les réparations payées par la commune sont remboursées par l'assurance des autocars Sumian. Accord pour le remboursement d'AXA France pour ce préjudice. Faire Délibération à l'unanimité.
- **N° 2022 - 025 – Barnums** : Accord pour le devis s'élevant à 17 177.30 euros HT de la société COFRADIS pour la fourniture de 35 barnums. Faire délibération. A l'unanimité.
- **N° 2022 - 026 – Convention avec l'entreprise Urbelec chargée par le SDE 04 pour des travaux de renforcement poste Roumoules 400 v Le Village parcelles ZC 167** : Accord pour cette convention de servitudes et pour autoriser Monsieur le Maire à la signer. À l'unanimité. Faire délibération.
- **N° 2022 - 027 – Convention avec le SDE 04 pour les travaux d'enfouissement du réseau de télécommunications en coordination avec l'enfouissement du réseau électrique, « Quartier Campagne » Rue des Oliviers** : Accord pour la convention de mandat pour ces travaux et pour autoriser Monsieur le Maire à la signer. La participation communale s'élève à 14 416.75 euros TTC à verser au SDE en quatre annuités. À l'unanimité. Faire délibération
- **Réfection Pignon façade mairie** : Suite aux infiltrations d'eau sur la toiture de la mairie, il est urgent de faire les réparations. Accord pour le devis présenté par l'entreprise Monteiro de Sousa EIRL pour un montant de 6 363.38 euros ht. A l'unanimité.
- **N° 2022 - 027 – Achat terrain à Madame et Monsieur Moussour** : Accord pour l'achat de la parcelle ZC 105 de 84 a 58 ca qui se trouve à Carles Sud, Chemin de la Riaille au prix de 2 600 €. Prendre la délibération nécessaire autorisant Monsieur le Maire à faire le nécessaire. A l'unanimité
- **Cérémonie du 8 mai à 11h30** : commander la gerbe.

**Fin de séance à 20h20**

Gilles MÉGIS  
Maire de Roumoules

